

n°CCAS014DL2023

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS DE PIERRE BÉNITE DU 13/11/2023

Le 13/11/2023, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni sur la convocation de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : Marysa DOMINGUEZ ; Elyane BOHL ; Eliane CHAPON ; Bernard JAVAZZO ; Annie LESAGE ; Marion LECLERE

Excusé / Absent : Jérôme MOROGE ; Josiane MARTIN ; Manuel TRIAES

Secrétaire de séance : Fatima EL BRINSSI

-----oooOooo-----

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE

L'an deux mille vingt trois, le treize novembre, le conseil d'administration s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 06/11/2023

Compte-rendu affiché le

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Rapporteur : Madame Marysa DOMINGUEZ
Mesdames, Messieurs,

Monsieur Jérôme Moroge, Président du CCAS rappelle que la commission permanente du CCAS est constituée de 4 membres élus au sein du Conseil municipal et de 4 autres membre nommés.

Monsieur Jérôme Moroge, informe l'assemblée qu'il convient de procéder au remplacement d'un membre nommé de la commission permanente : Madame Josiane Martin.

Pour remplacer ce membre nommé, il est proposé de nommer Marie-Christine Hammouda membre nommé au sein du CCAS,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 6 voix **POUR** :

- **D'autoriser** le Président du CCAS de désigner le remplaçant du membre de la commission permanente

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre.

Certifié,

La secrétaire de séance



Le président de séance,

Fatima EL BRINSSI

Jérôme MOROGE,
Président du CCAS,